



Communiqué de presse

Embargo 12 juin 2023

10 h 30

71 % des conducteurs dépassent les limites de vitesse près des écoles et des parcs

51 % des chauffeurs dépassent les limites de vitesse dans les zones résidentielles

**À l'arrivée du beau temps et la fin des classes,
les policiers implorent les usagers de la route au respect des limites de vitesse
et rappellent que les contraventions qui leur sont données
ont but pour sauver des vies.**

Saint-Jean-sur-Richelieu, 12 juin 2023- L'Association des directeurs de police (ADPQ) et l'ensemble des services police du Québec ont dévoilé, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, un triste constat : les limites de vitesse sont loin d'être respectées dans les zones où on retrouve des enfants et personnes vulnérables.

« Les statistiques de l'année 2022 sont loin d'être reluisantes. 71 % des conducteurs ne respectent pas les limites de vitesses près des parcs et des écoles et 51 % roulent plus vite que la limite permise dans les zones résidentielles. Avec l'arrivée du beau temps, la fin des classes et le début des camps de jour, il est important que les conducteurs se rendent compte de leur responsabilité » de préciser Pierre Brochet, président de l'ADPQ.

À ces tristes statistiques, il faut ajouter que les conducteurs ne respectent pas les limites de vitesse dans 45.5 % des cas sur les routes numérotées (qu'on retrouve davantage à la campagne) et dans 76 % des cas sur les autoroutes*.

C'est dans ce contexte que l'ADPQ a décidé de lancer une capsule sur la vitesse au volant.

« Cette capsule a comme objectif de bien faire comprendre à la population que les policiers ne donnent des contraventions pour le « plaisir », mais pour sauver des vies et éviter des dommages collatéraux » de rappeler Pierre Brochet.

Cette vidéo, qui s'inscrit dans la campagne de valorisation du métier policier, a été tournée avec des policiers du Service de police de la Ville de Blainville et met de l'avant l'excellent travail de prévention des policiers en sécurité routière.

Les quatre grands objectifs de cette première campagne de valorisation de la fonction policière dans l'histoire du Québec et du Canada sont:

1. Mieux faire connaître le quotidien des policiers;
2. Faire découvrir l'humain derrière l'uniforme;
3. Développer les bons réflexes citoyens (ex. respecter les limites de vitesse);
4. Augmenter la fierté des policiers.

Cette campagne, qui est une initiative de l'ensemble des directeurs des services de police du Québec, est également appuyée par le ministère de la Sécurité publique et par les principaux syndicats de police du Québec.

Enfin, le lancement de cette vidéo s'inscrit dans l'Opération Nationale Concertée (ONC) vitesse qui se déroule du 9 au 15 juin. Lors des ONC, l'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) s'unissent afin de conscientiser les conducteurs à certaines problématiques.

L'ADPQ représente les dirigeants policiers et leurs partenaires afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité des citoyens du Québec. Elle compte parmi ses membres tous les dirigeants des 31 organisations policières municipales, de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada et d'autres services de sécurité publique œuvrant au Québec. L'ADPQ assume un rôle important de consultation et de collaboration auprès de différents ministères québécois, dont ceux de la Sécurité publique, de la Justice, de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que des Transports.

*Ces statistiques proviennent de Direction de la recherche en sécurité routière, Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ), 2022.

-30-

Renseignements :

Anne Roy
Responsable des communications
anne.roy@adpq.qc.ca
514-799-7460